

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 avril 2023

Avec plus de 25 000 logements financés en 5 ans, Action Logement dresse le bilan très positif du programme Action Cœur de Ville

A l'issue de la première phase (2018-2022) du programme national Action Cœur de Ville, ce sont 25 220 logements qui ont été financés par Action Logement et qui ont généré un investissement total de 3,8 milliards d'euros dans les 235 villes concernées. Partenariales et coconstruites avec les acteurs locaux de l'habitat dans les territoires, ces opérations ont permis une offre nouvelle de logements abordables et durables, répondant au plus juste aux besoins des salariés des entreprises et décisives pour l'attractivité des territoires.

Lancé en 2018, le programme national Action Cœur de Ville (ACV) qui réunit la Banque des Territoires, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et Action Logement a mobilisé un total de 5 milliards d'euros en faveur de la revitalisation des centres de 222 villes moyennes initialement éligibles.

En charge du volet logement, le groupe paritaire a investi au cours de ces cinq dernières années 1,4 milliard d'euros pour conforter l'attractivité résidentielle, renforcer le lien emploi-logement pour les salariés de ces bassins d'emploi. Les filiales immobilières et Action Logement Services ont, quant à elles, investi 2,3 Mds€ ce qui porte l'effort global du Groupe à 3,8 Mds€ depuis 2018. L'année 2022 a été marquée par une accélération du programme ACV, pour Action Logement, avec 653 opérations nouvelles financées sur un total pour la période de 1 377.

Les 25 220 logements développés par Action Logement dans le cadre d'ACV ont permis de :

- Proposer une offre diversifiée en faveur de la mixité sociale : 55 % des opérations financées concernent des programmes de diversification (accession sociale à la propriété, locatifs privés ou à loyers intermédiaires). 7 % des opérations ciblent des besoins spécifiques émergents : résidences intergénérationnelles, logements en coliving, résidences pour jeunes salariés.
- Adapter un tissu ancien constitué grâce la qualité architecturale au titre de la préservation du patrimoine, des formes urbaines respectueuses de l'identité urbaine, un confort d'usage au travers de logements spacieux et des espaces extérieurs (balcons, loggias, jardins privatifs).
- Contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique : 100 % des opérations portent sur du foncier artificialisé et représentent 400 000 m² économisés, les 2/3 d'entre elles sont des opérations d'acquisition-amélioration ou de réhabilitation à impact carbone limité.

Dans l'attente de la finalisation de la Convention Quinquennale permettant de s'inscrire dans une visibilité pluriannuelle, les Partenaires sociaux ont inscrit un budget annuel de 250 M€ au titre d'ACV. Après avoir fortement encouragé le retour de l'investissement dans les villes moyennes, Action Logement priorise son intervention sur le cœur de cible du programme : le réinvestissement du bâti existant de centres-villes (acquisitions-améliorations et réhabilitations). Les critères qualitatifs et environnementaux seront en outre réhaussés afin de participer à la production d'une offre de logements toujours plus performante et attractive, en accord avec la stratégie RSE du Groupe.

Action Logement poursuit sa mission de financeur exigeant et responsable, à la hauteur des enjeux de sobriété et de transition environnementale.

Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement Groupe, souligne :

« Pour un Groupe comme le nôtre dont la vocation est d'accompagner les salariés dans leur parcours logement et de répondre aux besoins des territoires, le programme ACV 2018-2022 est un défi relevé. Et brillamment. Nous sommes fiers d'avoir ainsi contribué à l'attractivité de ses villes, au dynamisme des entreprises et à la mobilité des salariés, le tout dans une démarche de sobriété foncière ».

Philippe Lengrand, Vice-président d'Action Logement Groupe, ajoute :

« Depuis cinq ans, ACV c'est une aventure humaine collective exceptionnelle grâce à l'ancrage local du Groupe. Les Partenaires sociaux sont fiers de soutenir le développement économique des territoires en partenariat avec les collectivités, en proposant aux salariés une offre de logements abordables et qualitatifs ».

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 19 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 ESH, 5 filiales de logements intermédiaires et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) -  [Action Logement](https://www.linkedin.com/company/actionlogement) -  [Action Logement](https://www.youtube.com/channel/UC...)

CONTACTS PRESSE

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Franck Thiebaut : 06 73 76 74 98 / franckthiebaut@ft-consulting.net